

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MME Monique CAVALIER

Directrice de l'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE MIDI PYRENEES le
2 mai 2013

Composition de la délégation de CODEHOPLAN :

Jean-claude Marx, membre du Conseil d'administration de la coordination nationale des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité, responsable du comité départemental du Gers, Bernadette Guerguy, trésorière du collectif, Christophe Duthou secrétaire du collectif, salarié à l'hôpital psy, Christophe Gritli, secrétaire adjoint du collectif, sapeur pompier volontaire à Arreau et Geneviève Estibal responsable du collectif, membre du CA de la coordination nationale.

Pour l'ARS :

Mme Cavalier était accompagnée d'un responsable des établissements hospitaliers pour l'ARS

Geneviève a lu le texte joint traitant de la réouverture de la maternité et de nos demandes pour le développement du Centre médico-chirurgical. Elle a encore insisté sur la géographie du département et de la nécessité de la réouverture mais aussi du maintien de la maternité de Lourdes.

Christophe Gritli a complété ces arguments en distribuant aux participants une information sur les délais de trajet des secours et leurs difficultés, il a expliqué la nécessité que les hôpitaux de Lannemezan fonctionnent bien 24/24 7 jours sur 7 du fait de la situation géographique de ce centre hospitalier.

Christophe Duthou a détaillé les difficultés rencontrées sur le terrain par le personnel de l'hôpital psychiatrique en rapport avec les restrictions budgétaires de l'hôpital. Voir texte joint

Les réponses obtenues

Mme Cavalier est une proche de la ministre de la santé elle a été directrice de l'ARS de Bourgogne. Elle participait à la commission Couty qui a rendu en janvier un rapport sur la gouvernance des hôpitaux. Elle a piloté le groupe de travail sur ...la démocratie sanitaire, les conseils de gestion et les comités techniques des usagers.

Elle a dans un premier temps interrogé notre délégation sur l'intitulé de notre association qui ne traite pas des usagers de l'hôpital et ne fait pas état des notions de santé en général.

Geneviève a répondu en précisant la composition de notre association, adhérents usagers, salariés, élus, retraités de l'hôpital. Sur notre non-participation au conseil de surveillance des hôpitaux de Lannemezan, j'ai répondu par l'attitude du directeur de l'établissement qui a découragé une responsable d'association, celle-ci a démissionné. De plus, au niveau national tous les représentants de comités appartenant à la coordination qui candidatent pour les instances représentatives dans les hôpitaux publics sont écartés.

Jean-Claude Marx a alors développé sur l'ostracisme de l'ancien directeur de l'ARS tant au sein des conseils de surveillance que des conférences de territoires ou de la conférence régionale santé et autonomie CRSA.

Mme Cavalier a affirmé vouloir faire bouger les choses dans la région, mais on appréciera aux actes. Elle a répondu favorablement à une demande d'entrevue avant l'été avec des représentants des comités de la région pour évoquer concrètement cette question.

Elle a réaffirmé le rôle des délégations territoriales, contrairement à son prédécesseur, elle a déclaré vouloir revaloriser leurs fonctions. Ils retrouveront, dans le cadres des orientations du Programme Régional de santé et des moyens définis, une plus grande autonomie. Nous saurons vite si ses propos se vérifient dans notre région.

Sur le fond du dossier de Lannemezan, elle maîtrise bien les arguments du pouvoir :

- la proximité n'est pas synonyme de sécurité, le nombre d'actes pratiqués par les médecins assure davantage la sécurité du patient.
- Elle a noté les dépassements d'honoraires à l'Ormeau à la maternité.
- elle a l'habitude d'assumer ses responsabilités, et ne dérogera pas si un problème se pose.
- Le manque de médecin explique certaines décisions plus souvent que la question financière.
- Les contraintes budgétaires rendent impossible d'avoir un CHU dans chaque cour de ferme.
- Cependant, elle se dit attachée au service public, à l'hôpital public et à l'accès aux soins pour tous, elle reconnaît la géographie particulière de notre région...on verra à l'usage.

Geneviève insiste sur les réponses concrètes à nos demandes :

- elle ne s'engage pas sur la réouverture de la maternité, pour toutes les raisons ci-dessus, elle demande encore quelques semaines précisant qu'une expertise est en cours. Nous lui précisons l'étude cartographique déjà menée par Maternip et l'arrivée dont nous nous félicitons d'un deuxième médecin gynécologue, elle nous renvoie vers la déléguée territoriale et le responsable des établissements conforte le rôle du centre de périnatalité.
- Pour la psychiatrie, elle répond sur l'autonomie du directeur pour gérer son établissement et sur le rôle de la commission médicale d'établissement.
- Pour installer des urgences pédiatriques à Lannemezan il faudrait 7 personnes ce qui n'est pas faisable.
- Sur l'IRM, le responsable des établissements nous apprend que l'hôpital de Saint-Gaudens a demandé l'installation d'un appareil dans son hôpital.
- Remarque : un IRM à Saint-Gaudens réduirait aussi les délais dans le secteur mais nous allons continuer à le demander à Lannemezan, du fait de la présence de la télé-médecine et du manque de collaboration des deux établissements.

Jean-Claude Marx insiste sur le manque de dialogue dans notre région qui a prédominé jusque là favorisant les conflits avec l'ARS. Le manque de concertation a vu les conférences de territoire joué le rôle de chambre d'enregistrement de décisions voulues par le corps médical et l'ARS mais les usagers n'étaient nullement écoutés. La vision financière prenant le pas sur l'accès aux soins.

Elle souhaite que les conférences de territoires préparent les décisions de l'ARS notamment pour préparer le projet régional de santé. Les délégations de territoires sont plus près du terrain, elles doivent être les interlocuteurs locaux des usagers.

En conclusion :

- Les délibérations de mairies continuent d'arriver nous sommes à 58.
- Nous demanderons dès le mois de juin une rencontre avec la déléguée territoriale de Tarbes, pour faire le point sur nos demandes et remettre les délibérations.
- Nous devons réfléchir à notre demande à siéger au conseil de surveillance de l'hôpital.
- Pour ce qui concerne nos relations avec les associations de malades, nous devons réfléchir et nous renseigner sur leur représentations localement pour les contacter et avoir un échange de vue.

- Pour la psychiatrie, le renvoi à l'autonomie du directeur et de la commission médicale d'établissement pose le problème de l'influences locales de notre collectif où nous n'avons aucun médecin. Comment rencontrer les salariés et médecins de l'hôpital pour peser sur les décisions.
- Le conseil de surveillance devant examiner le budget ne s'est pas encore réuni, il devrait avoir lieu fin mai, une mobilisation du personnel et des usagers sera à l'ordre du jour, souhaitons que ce ne soit pas le 31 mai, jour du départ de notre délégation à Nantes aux rencontres nationales.
- Pour finir, nous remarquerons que sans les 4680 pétitions et les 58 délibérations de communes nous n'aurions jamais été reçus, ni à Tarbes ni à Toulouse, cependant nous devons encore nous affirmer par d'autres actions notamment avec les élus.